



Commission des Seniors de la
Fédération Wallonie-Bruxelles



Procès-verbal de la réunion du CA du 25 juin 2019

Approuvé

Présents :

<i>Andrée Förster</i>	<i>Fédération indépendante des Seniors</i>
<i>Anne Marie Balthasart</i>	<i>Aînés ECOLO</i>
<i>Arlette Crapez Nisot</i>	<i>Aînés du cdH</i>
<i>Ermeline Malcotte</i>	<i>Espace Seniors</i>
<i>Evelyne Herreman</i>	<i>Fédération indépendante des Seniors</i>
<i>François Verhulst</i>	<i>Entr'Agés</i>
<i>Henri Lurkin</i>	<i>C2S</i>
<i>Sylvain Etchegaray</i>	<i>Ligue Libérale des Pensionnés</i>

Excusés :

<i>Anne Jaumotte</i>	<i>AFUTAB</i>
<i>Cécile Lemaire</i>	<i>Aînés ECOLO</i>
<i>Christiane Ophals</i>	<i>Senoah</i>
<i>Corinne Rosier</i>	<i>Enéo</i>
<i>Gaëlle Gallet</i>	<i>Ligue Libérale des Pensionnés</i>
<i>Jacques Maesschalck</i>	<i>Senoah</i>
<i>Jean-Marie Amand</i>	<i>Aînés du cdH</i>
<i>Jeannine Martin</i>	<i>C2S</i>
<i>Michel Habran</i>	<i>Aînés du MOC</i>
<i>Patrick Feltesse</i>	<i>Aînés du MOC</i>
<i>Philippe Andrienne</i>	<i>Aînés du MOC</i>
<i>Raymond Hoens</i>	<i>Enéo</i>
	<i>FGTB. - C.I.W. des Pensionnés et Pré-pensionnés</i>

Absents :

Invitée :

Kiriaki Karpitsaris - Secrétaire administrative

Un tour de table est effectué afin de présenter les membres du CA à Ermeline MALCOTTE, qui pourrait représenter Espace Seniors au sein de la CAS.

1. Approbation du PV du 28 mai 2019

Le PV du 28 mai 2019 est approuvé.

2. Courriers et Contacts :

Courriers / mails :

- Le CPAS de Charleroi organisait, le 19 juin 2019, une réunion avec les associations de la région dans le but de discuter des demandes et besoins qui pourraient rentrer dans la Déclaration de Politique Sociale de Charleroi. Aucun représentant de la CAS n'a pu être présent, mais rapport de cette rencontre devrait être disponible en septembre.
- Le contrat de Daphné Roberti, notre chargée de projet, a pris fin le 11 juin 2019. Tous les documents lui ont été remis et ses comptes UCM soldés.
- La commune de Farciennes ne dispose pas d'un CCCA à proprement parler, mais d'une asbl qui tient un rôle similaire. Ils souhaitent transformer cette asbl en CCCA reconnu par la commune. François Verhulst a été sollicité afin d'intervenir et de les accompagner pour cette transformation.
- La commune de Frameries avait sollicité l'intervention d'un représentant de la CAS suite à l'envoi de la lettre de recommandations de la CAS. L'intervention reportée une première fois, devrait avoir lieu après les grandes vacances.

Contacts :


- Monsieur André BLOTHIAUX, membre du CCCA d'Honnelles, a pris contact avec la CAS afin de savoir si un CCCA devait publier des statuts ou si seulement le R.O.I. validé par la commune était suffisant. La demande a été renvoyée vers Henri, également président du CCCA de Liège qui était plus à même de lui répondre.

3. Rapport d'activités 2018 :

Le rapport d'activités 2018 a été adressé à tous les membres du CA en date du 17 juin 2019.

Les corrections suivantes doivent y être apportées :

 Page 3 : (Sommaire) 5. Conclusions et 6. Plan d'action 2020-2023


 Page 47 : (encadré) « La Coordination pense donc qu'il serait opportun, notamment, de consulter les CCCA afin d'avoir leur avis, étant les mieux placés pour discuter de la Silver économie. C'est la raison pour laquelle la Coordination suggère que les CCCA soient rendus obligatoires dans toutes les communes, par la publication d'une ordonnance à Bruxelles et d'un décret en Wallonie, sachant qu'il n'existe aucun obstacle constitutionnel à la mise en place de cette obligation. »


Le Rapport d'activités 2018 est approuvé sous réserve des modifications ci-dessus.


4. Plan d'action 2020-2023


Le plan d'action 2020-2023 a été adressé à tous les membres le 17 juin 2019, celui-ci se trouvant en pages 59 à 62 du rapport d'activités 2018.


Les remarques et corrections suivantes sont apportées :

 Page 59 : Les deux derniers paragraphes de la page 59 doivent être mis en plus avant dans le texte, avant le rappel des missions du décret seniors de la FWB, et sans reprendre les numéros des missions.

 Page 60 :
§ 1 : (...) une liste des projets,
§ 2 : à supprimer, cette information étant reprise en page 59,
« Création d'une carte « S » : ce n'est pas la CAS qui va mettre en place la carte S, mais bien remettre un dossier à la FWB afin que celle-ci le fasse. Ce projet est soutenu par la CAS et ses membres.

 Page 61 :
« Organisation de formations décentralisées » : rajouter, dans les informations dispensées par ces formations, les explications relatives à l'ordonnance bruxelloise et la circulaire wallonne sur les CCCA.
« Organisation de colloques » : 'l'accès aux soins des Seniors (qui, comment, aides,...) : ne pas mettre de points d'interrogation.
« Organisation de la mise à jour des études CCCA » : rectifier : la CAS propose à la FWB et aux régions concernées d'actualiser les études CCCA.

 Page 62 :
« Mise à jour ~~à jour~~ de la liste des CCCA »,
« Création d'un Conseil Consultatif Régional des Aînés (CCRA) : §2 : préciser « (...) CCRA dans chaque région. »

 Remarque générale : L'ordre des projets doit être revu et la proposition suivante est faite et acceptée :

1. Amélioration de la représentativité de la CAS ;
2. Rédaction d'un document d'information sur la répartition des matières relatives aux seniors ;
3. Rédaction d'une note d'information sur les déclarations de politique générale ;
4. Organisation de formations décentralisées ;
5. Organisation de colloques ;
6. Organisation de la mise à jour des études CCCA en Wallonie et à Bruxelles ;
7. Mise à jour de la liste des CCCA existants ;
8. Demande de reconnaissance de la CAS au niveau régional ;
9. Création d'un Conseil Consultatif Régional des Aînés ;
10. Création d'une carte « S » - Carte Seniors.

Le Plan d'action 2020-2023 est approuvé sous réserve des ces modifications.

Le rapport d'activités corrigé avec le plan d'action rectifié sera envoyé pour dernière relecture aux membres qui sont disponibles (Arlette, Anne Marie, Andrée, Silvain et François) pour une réponse rapide. Le rapport et ses annexes seront reliés et envoyés par voie recommandée à la FWB le lendemain de la présente réunion, ainsi que par mail.

5. Divers :

- Colloque « Lieux de Vie » :

Vu l'intérêt des participants au colloque « Lieux de Vie » des Assises pour une suite à cette journée de réflexion, François Verhulst suggère, en collaboration avec « Bien Vieillir » et Monsieur Philippe DEFEYT, d'engager une réflexion afin de mettre en place un suite au colloque du 4 avril dernier.

- Ciep-Aînés du MOC :

La Coordination est toujours dans l'attente d'une décision officielle afin, d'une part, d'annoncer la démission de Jeanine MARTIN et, d'autre part, de nommer un nouveau représentant effectif.

- Décret « Maison de Repos » :

Anne Marie signale que le décret relatif au financement des Maison de Repos a été voté au Parlement. Vous trouverez ledit décret en annexe.

Ermelinde profite de ce point pour signaler qu'il existe un rapport de Madame Sylvie CARBONNELLE quant aux forfaits A et O dans les MR à Bruxelles. Le rapport est également joint au présent Procès-verbal.

Annexes :

- PV du 28 mai 2019 approuvé
- Décret « MR/MRS »
- Rapport de Madame CARBONNELLE - forfait A et O MR Bruxelloises